



# Temps Partagé

BULLETIN D'INFORMATIONS

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS MULTI ACTIVITÉS DE L'YONNE ET PROFESSION SPORT YONNE

#2 Octobre 2019

## Bernard FERRIÈRE, Président du GEMA 89

Après une période estivale pendant laquelle 14 de nos éducateurs sportifs ont parcouru les routes du département avec Yonne Tour Sport, la saison 2019/2020 est repartie sans grand changement notable. Comme bien souvent, il nous faut pallier les défaillances de certains de nos salariés suite à des blessures ou à des soucis de santé. Il est vrai que nos éducateurs sont des sportifs avant tout qui pratiquent un sport en dehors de leur activité professionnelle et ce n'est jamais sans risque. Cela s'est vérifié lors de ces 2 premiers mois d'activité. En effet deux absences de longue durée nous ont déjà obligé à modifier

quelques emplois du temps pour permettre à chaque structure de bénéficier d'un éducateur remplaçant et poursuivre ainsi leur activité, surtout dans cette période d'inscription dans la structure qui est cruciale pour le reste de l'année. Globalement l'activité de cette nouvelle saison reste dans une bonne dynamique. Sur le plan financier, avec l'impact des baisses de subventions et l'augmentation prochaine des salaires en janvier, nous restons attentifs pour garder le point d'équilibre entre dépenses et recettes. Nous nous devons de réfléchir sur

notre avenir afin de conserver l'ensemble de nos emplois et certainement s'ouvrir sur d'autres horizons. Dans nos échanges avec d'autres Groupements d'Employeurs de notre secteur et d'autres associations Profession Sport Loisirs nous restons optimistes sur le futur et le devenir du partage d'emploi. 2020 sera certainement une année où nous construirons de nouvelles bases pour que perdure notre entité et nos emplois.



## Olivier TAPIN, Directeur GEMA 89/PSY

Cela fait maintenant 10 mois que les équipes bénévoles et salariées des deux associations travaillent côte à côte pour poursuivre leur objectif commun de développement de l'emploi partagé dans notre département. Cette fusion partielle a été le fruit d'un travail collaboratif engagé depuis avril 2017 avec tous nos partenaires associatifs et institutionnels. Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir poursuivre l'action débutée en 1990 dans l'Yonne aux

cotés de nos adhérents. C'est particulièrement le cas dans notre engagement lié à la formation et à l'apprentissage. Ce sont 5 jeunes qui sont actuellement en formation pour devenir éducateurs sportifs. Ces emplois sont construits en collaboration avec des clubs, des associations et des collectivités locales qui se partagent le temps de travail de l'apprenti. Chacun utilise les compétences du jeune et le temps de travail dont il a réellement besoin.

Le GEMA 89, lui, porte l'emploi et gère le salarié dans toutes les fonctions administratives. C'est dans ce type de partenariat local que nous souhaitons désormais nous inscrire. Le partage du temps de travail est une réponse adaptée aux besoins à temps partiel et à la saisonnalité de nombreuses activités professionnelles, sportives ou non.



## COORDONNÉES

10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
89000 Auxerre

03 86 52 53 10

### UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Olivier TAPIN - Direction  
[psy.tapin@orange.fr](mailto:psy.tapin@orange.fr)

Cédric GAUFFRENET - Service Mise à Disposition  
[psy.gauffrenet@orange.fr](mailto:psy.gauffrenet@orange.fr)

Marina GARNAULT - Service Comptabilité  
[gema89@orange.fr](mailto:gema89@orange.fr)

Pascal GAUDRY - Service Impact Emploi  
[psy.gaudry@orange.fr](mailto:psy.gaudry@orange.fr)

## GEMA 89. Une rentrée avec ses nouveautés

### Le point sur l'effectif du GEMA 89

Comme à chaque intersaison, l'effectif évolue avec son lot de départs et d'arrivées. Cette année nous notons le départ de 5 éducateurs et nous enregistrons l'arrivée de 3 éducateurs diplômés et 3 éducateurs sous contrat d'apprentissage en formation avec Formation Sport 89.

### Evolution du nombre d'heures

Nous pouvons constater une légère baisse du nombre d'heures encadrées sans pour autant que cela soit préjudiciable à notre fonctionnement. De nouvelles structures font appel à nos services, équilibrant en partie les structures qui n'ont pas renouvelées leur partenariat, souvent par faute d'adhérents.

## Bilan de l'été 2019

Comme à chaque été nos éducateurs sportifs sont pour la plupart mis à disposition pour des dispositifs estivaux.

En effet 14 d'entre eux ont participé à la 14<sup>ème</sup> édition de Yonne Tour Sport, manifestation phare organisée par le Conseil Départemental de l'Yonne. Ils ont parcouru le département pour initier les enfants icaunais à différentes pratiques sportives.

Nous avons pu mettre également 2 éducateurs sur le dispositif des Estivades de Puisaye/Forterre en juillet et

en août pour l'encadrement d'activités sportives et socio-culturelles sur ce territoire. Cette année le succès était de nouveau au rendez-vous.

La mairie d'Appoigny a également fait appel à nos services pour l'encadrement de ses activités « ados » pendant le mois de juillet.

C'est donc la totalité de nos salariés temps-plein ou temps-partiel qui était occupé pendant cette période estivale, ce qui pour nous est toujours très important dans notre équilibre financier.

## Quelques chiffres

### GEMA 89

4 permanents

32 salariés mis à disposition

185 structures adhérentes

500 heures d'intervention face

au public par semaine

900 000 € de budget

### PSY

28 structures Sport Santé

41 structures Impact Emploi

150 fiches de salaires par mois

## Impact de l'évolution de la Convention Collective Nationale du Sport sur nos adhérents



Vous avez dernièrement été destinataire d'un mail ou d'un courrier vous informant de l'augmentation du tarif de 2€ de l'heure et de 1ct du km à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous sommes bien conscients de la difficulté de cette décision mais nous tenons à vous préciser que l'équilibre financier de notre association en dépend.

Nous sommes régis par la Convention Collective Nationale du Sport et nous sommes bien évidemment dans l'obligation de respecter les décisions prises, notamment en matière d'augmentation de salaires. Ainsi à partir de janvier une double augmentation, du SMC mais également des taux de classification de groupe, va intervenir. Celles-ci n'étaient pas prévisibles à l'avance. C'est la raison pour laquelle lors du dernier Conseil d'Administration du GEMA début octobre 2019, la décision d'augmenter les tarifs d'intervention a été prise par les dirigeants, avec pour objectif de ne pas affaiblir la structure GEMA qui porte maintenant l'ensemble des emplois de PSY.

Sur cette année 2019, le GEMA a dû absorber le coût de la diminution de la subvention du Conseil Départemental (baisse de 30 000€ à 10 000€). En effet les tarifs de la mise à disposition n'ont pas changé. Cette nouvelle augmentation de charges ne peut donc pas être supportée par le GEMA seul.

Ainsi nous respectons deux principaux objectifs qui sont le maintien des emplois portés par le GEMA 89 et bien évidemment la volonté de pouvoir répondre à vos demandes en matière de mise à disposition de personnel, afin que vous puissiez bénéficier d'un encadrement de qualité avec un éducateur sportif diplômé d'Etat.